

TACHES SPECIFIQUES

Aider les élèves à acquérir de l'autonomie :

- adaptation d'un plan d'organisation pour chaque élève,
- établissement de « fiches » pour résumer les cours afin de comprendre les cours et de les apprendre.
- Etc....

Assister certains élèves, qui ont fait la demande auprès du rectorat pour bénéficier de cette aide pour les examens, lors de devoirs en classe pour la retranscription de leurs réponses par écrit.

EXPERIENCES POSITIVES OU NEGATIVES VECUES AVEC CES ELEVES CONCERNANT LEUR INTEGRATION

Malgré tous les efforts faits, la présence discrète des AVS beaucoup d'élèves ont des difficultés être intégrés au mieux car toutes les aides humaines, matérielles ne font pas tout. Les difficultés restent très « handicapantes » et leur existence stigmatisante vis-à-vis du groupe. Ces élèves sont souvent obligés de faire preuve d'une concentration accrue ce qui ne leur permet pas de vivre leur scolarisation d'une manière décontractée et non stressée.

Mais leur présence dans une scolarisation « normale » est un progrès pour tous ces enfants qui, au contact régulier des autres élèves, vont grandir avec leur « différence » quelle qu'elle soit. Les autres élèves, à cette occasion, vont eux vivre avec ces enfants « différents » et ainsi les côtoyer au jour le jour et « mélanger » leurs différences.